

SEANCE DU
21 DÉCEMBRE 2023

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
57

Date de convocation :
15 décembre 2023

Date d'affichage :
22 décembre 2023

OBJET :
**Concrétisation du développement
de la voie ferrée centre Europe
Atlantique (VFCEA)**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 68**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 68**

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 11**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 3**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 21 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Eric COMMEAU - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Lionel DUPARAY - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Abdoukader ATTEYE
Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. Frédéric MARASCIA
M. BALLOT (pouvoir à M. Felix MORENO)
M. BAUDIN (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. GIRARDON (pouvoir à M. Michel CHAVOT)
M. JAUNET (pouvoir à M. Noël VALETTE)
Mme MATHOS (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
Mme PERRIN (pouvoir à M. Armando DE ABREU)
Mme PICARD (pouvoir à M. Philippe PRIET)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Marc REPY



Le rapporteur expose :

« La voie ferrée centre Europe atlantique (VFCEA), assurant la liaison entre Nantes et Dijon est la seule transversale ferroviaire pour le fret longue distance qui peut relier les ports de l'Atlantique à l'Europe centrale et à l'Italie sans passer par l'Île de France.

Inscrite au niveau européen au réseau central du réseau transeuropéen de transport (RTE-T) et intégrée au corridor fret européen Atlantique qui relie 23 ports de la façade atlantique (7 en France, 11 en Espagne et 5 au Portugal), elle peut donner aux chargeurs de ces ports un débouché rapide vers l'Europe centrale et devenir un axe central alimentant le corridor Atlantique.

Alors que les deux tiers des échanges entre le Benelux, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Portugal s'effectuent par la route, la VFCEA peut, depuis les ports de Nantes et Saint-Nazaire, permettre un acheminement de ces marchandises en réduisant très fortement le nombre de camions traversant l'Aquitaine et les Pyrénées.

Parallèle à la route centre Europe Atlantique (RCEA), supportant un nombre toujours plus grand de camions, la VFCEA constitue un débouché naturel aux 40 millions de tonnes de marchandises circulant actuellement par la route entre la France et l'Italie ainsi qu'un prolongement de la liaison Lyon-Turin vers l'Atlantique dont la mise en service est prévue pour le début de la décennie 2030.

Dans le cadre des travaux du Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI), la VFCEA a été pleinement intégrée dans le projet de contournement du Grand Paris comme contribuant à réduire le nombre de trains de fret passant par l'Île de France et ainsi permettre d'augmenter le nombre de liaisons quotidiennes pour les usagers du transport de voyageurs par le train.

Alors qu'en France, comme en Europe et même au niveau mondial, le volume de marchandises à transporter va continuer à augmenter, la concrétisation de la VFCEA en corridor fret européen, comme le développement à tous les niveaux de l'offre ferroviaire sur le territoire, permettra de réduire de façon conséquente les émissions de CO₂ (et plus largement des gaz à effet de serre) pour s'inscrire dans les trajectoires sur lesquelles la France s'est engagée, de réduire également le nombre de poids-lourds sur les infrastructures routières et la consommation d'espace.

Enfin, pour le trafic voyageurs le développement de la VFCEA est un enjeu majeur pour la desserte de notre territoire par des solutions de mobilités plus écologiques que ce soit sur le plan économique : pour les salariés du territoire usagers du train vers d'autres territoires (Chalon-sur-Saône, Dijon, Nevers ...) que pour des usagers de ces territoires, salariés sur le territoire de la CUCM, pour les étudiants des établissements d'enseignement supérieur du territoire.

A ce titre, les travaux de régénération de ligne ferroviaire entre Chagny et Nevers engagés en 2023-2024 et qui vont se poursuivre dans les années à venir constitue un premier pas important mais l'électrification (ou tout autre solution alternative permettant d'arriver au même résultat et à la même robustesse) doit se traduire, outre les études qui seront engagées comme rappelé par le Préfet de Région à l'automne dernier, dans le cadre du volet mobilités du CPER 2023-2027, par une traduction concrète sur le terrain tout comme l'interconnexion TER-TGV en gare du Creusot Montceau-les-Mines TGV.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- de demander à l'Etat, à SNCF Réseau et à la région Bourgogne Franche Comté de bien vouloir tout mettre en œuvre pour achever les travaux de régénération de voies entre Nevers et Chagny de la VFCEA, pour lancer les études débouchant au plus vite sur des travaux de modernisation (électrification) et de mise au gabarit de cette même ligne.
- de demander à l'Etat des engagements significatifs, conformément à l'ordonnancement suite au débat public sur la VFCEA sur la réalisation de l'interconnexion TER-TGV en gare TGV du Creusot Montceau-les-Mines TGV
- s'agissant du développement du corridor fret, de demander à l'Etat de bien vouloir engager dans les délais les plus brefs une étude de flux et natures des matières premières et des marchandises

pouvant traverser la France par la VFCEA et de consacrer ensuite les financements approprié pour ce faire.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 22 décembre 2023
et publié, affiché ou notifié le 22 décembre 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,
Daniel MEUNIER

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,
Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Meunier', enclosed within a thin black rectangular border.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Meunier', enclosed within a thin black rectangular border.